



**DOSSIER DE DEMANDE D'HABILITATION D'UN  
ORGANISME DE FORMATION PREPARANT AU  
MONITORAT DE VOILE SAISONNIER**

\*\*Cette appellation recouvre les  
CQPAMV et MFV Bénévole

# DOCUMENT N°1

## Coordonnées

### Structure : Club Nautique du ROHU

Adresse administrative : 70 Route du Rohu

Code postal : 56730 Saint Gildas de Rhuy

Numéro de téléphone: +33 2 97 45 37 05

Adresse électronique : info@voileenmorbihan.com

N° FFVoile : 56S05

Centre de formation déclaré (si c'est le cas) sous le n° .....

***Si regroupement, liste des structures conventionnées (joindre convention type en annexe) :***

- 
- 
- 

Formateur national responsable de la formation :

NOM	Prénom	N° de licence
Blanco	Jean Marc	0284038Y

Liste des formateurs régionaux intervenants (avec n° de licence) :

NOM	Prénom	N° de licence
Belfort	Maximilien	1400120J

Autre personnel intervenant dans la formation hors équipe pédagogique (pompier, secouriste...)

- 
- 
- 

***Si regroupement, nom du coordonnateur de la formation :***

.....  
Le responsable de formation s'engage à participer aux réunions régionales ou départementales dédiées à la formation

A DINARD du 19 au 22 Mars 2018 .....

**Signature** du formateur national référent (et/ou coordonnateur de la formation si regroupement)

Première demande d'habilitation **ou** renouvellement (rayer la mention inutile)

**Nb1** : L'habilitation peut être accordée pour une année renouvelable au maximum 3 fois ou jusqu'à la date d'échéance de la délégation.

**NB2** : La demande annuelle de renouvellement est soumise à la fourniture d'un document simplifié qui vous sera expédié par votre département.

**NB3** : l'usage de ce dossier n'est qu'indicatif il vous est possible de construire votre dossier sous une autre forme ou d'y insérer les annexes ou feuilles complémentaires de votre choix

A Saint Gildas de Rhuy Le 21/02/2018

Signature du directeur de l'organisme de formation

Cachet de l'organisme

# PRESENTATION GENERALE

## 1 - Contexte

Spécificité du ou des sites de pratique, besoins en AMV, types de public accueillis dans la structure, nb de formateurs disponibles, possibilité d'hébergement, projet de la structure en matière de formation, ressources à proximité, isolement géographique, etc...

Spécificités du site de l'école de voile du Rohu:

- Plan d'eau ouvert dans la baie de Quiberon et protégé des vents d'Est par la pointe du grand mont et relativement protégé des vents d'Ouest par l'estran du Grand Rohu. Faible profondeur d'eau sur l'ensemble du périmètre de navigation (5m)
- Vent dominant de secteur Ouest.
- Petit Shore break par vent de Sud à la marée montante.
- Danger lié au plan d'eau utilisé par l'école de voile: Estran du grand Rohu à marée basse ainsi que le plateau du petit Rohu annoncé par une cardinal Sud. Mer pouvant devenir Agitée par secteur de vent Sud. Le courant y est tout à fait négligeable.

Besoins en AMV:

- Fort besoin d'AMV pendant toute la durée de la saison 6 AMV.
- Forte demande de la part des différents aides moniteur à pouvoir venir se former au sein du CN ROHU pour y travailler par la suite.

Types de publics accueillis:

- Local ou estivant.
- Aide moniteur.
- Public issu de la voile loisir ou en cours de professionnalisation dans le secteur du nautisme.

Nombre de formateurs:

- Formateur national: Blancho Jean Marc
- Formateur régional: Coulon Ilan, Belfort Maximilien

Possibilité d'hébergement:

- Camping municipal à proximité.

Projet de la structure en matière de formation:

- Formation interne d'aide moniteur.
- Mutualisation au sein de la presqu'île de Rhuys sur la formation de moniteur.
- Proposer une continuité entre la voile loisir, l'aide monitorat et le monitorat.

Isolement géographique:

- Isolement dû au fait que le club se situe sur la presqu'île de Rhuys et donc isolé des différents clubs présent actuellement dans le bassin du golfe du Morbihan.

## 2 - Présentation de l'équipe pédagogique

*Structure de rattachement, qualification, expérience, intervenants extérieurs...*

Formateur national:

-Blancho Jean Marc BEES 1 voile

Formateur régionaux:

-Coulon Ilan en formation BPJEPS Monovalent voile

-Belfort Maximilien en formation BPJEPS Monovalent voile

## ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Famille de supports envisagée :

\* Dériveur

\* Catamaran \* Planche à voile

\* Habitable

## 3 - Ruban pédagogique

Le plan-type<sup>1</sup> de formation proposée par l'organisme de formation comprend, au minimum, les éléments suivants : les volumes horaires pour chaque séquence de formation et la répartition de l'alternance, ainsi que l'articulation avec les évaluations certificatives.

Planning avec les grandes échéances et programme avec le positionnement des contenus.

<sup>1</sup> En effet, ce plan ne peut être que « type » puisque s'appliquant à un stagiaire « type ». Après positionnement, le plan de formation proposé à chaque stagiaire sera individualisé.

### Toussaint &/ou Pâques : UCC 1

- 1a. Appliquer le Dispositif de Surveillance et d'Intervention de la structure
- 1b. Réagir et/ou intervenir de façon adaptée en cas d'incident ou d'accident
- 1c. Prendre en compte la situation du jour pour adapter son matériel et sa zone de pratique ou bâtir son plan de navigation
- 1d. Maîtriser les manœuvres et interventions pour préserver les pratiquants et le matériel
- 2a. Sensibiliser les pratiquants aux risques spécifiques de la navigation à venir
- 2c. Responsabiliser les pratiquants dans la préparation de leur matériel et de leur équipement personnel de navigation et de protection
- 3a. Réduire le temps de mise en œuvre des différents moments de la séance
- 6b. Situer les pratiquants dans leur progression sur les fondamentaux

### Pâques : UCC 5

- 5a. S'organiser pour comprendre l'activité du pratiquant
- 5b. Interpréter les conduites
- 5c. Orienter l'activité du pratiquant
- 5d. Aménager la tâche proposée
- 2b. Inciter les pratiquants à adopter les conduites collectives évitant d'aggraver une situation difficile vécue en groupe
- 2d. Mettre en place des situations permettant aux pratiquants d'expérimenter des comportements adaptés aux situations inhabituelles de navigation
- 3b. Faire de chaque temps de séance une occasion d'activité pour le pratiquant
- 3c. Adapter et rythmer les situations en fonction des possibilités du public
- 4c. Faire de la situation de navigation une occasion d'apprentissage
- 6a. Créer les conditions de l'évaluation et favoriser l'autoévaluation des pratiquants

### Saison (3 semaines) ou voile loisir (10 séances) + 1 semaine de saison

-retour sur UCC1, 2et5

- 3a. Réduire le temps de mise en œuvre des différents moments de la séance
- 3b. Faire de chaque temps de séance une occasion d'activité pour le pratiquant
- 3c. Adapter et rythmer la situation en fonction des possibilités du public
- 3d. Favoriser l'auto organisation des pratiquants
- 4a. Repérer et prendre en compte les attentes des pratiquants pour définir et faire évoluer un projet de navigation
- 4b. Construire et adapter les situations d'animation pour chaque famille de projets
- 4c. Faire de la situation de navigation une occasion d'apprentissage
- 4d. Entretenir la convivialité de l'échange
- 6a. Créer les conditions de l'évaluation et favoriser l'autoévaluation des pratiquants
- 6b. Situer les pratiquants dans leur progression sur les fondamentaux
- 6c. Évaluer le niveau d'autonomie des pratiquants
- 6d. Orienter le pratiquant vers les produits et activités du club

- les lieux de formation et les types de structures d'accueil des stagiaires (*caractéristiques principales, nombre total de salariés, public habituel, etc.*) :

-Formation suivi au sein du CN ROHU

#### 4 - Organisation de l'alternance

Les relations entre le terrain, l'organisme de formation et le tuteur :

*L'organisme de formation précisera la nature des outils de suivi du stagiaire (carnet de liaison...)*

Formation initiale :

- UCC 1 : 40 heures (5 jours) en externat sur le site du club nautique du Rohu
- UCC 5 : 40 heures (5 jours) en externat sur le site du club nautique du Rohu
- Alternance : 120 heures (soit 3 semaines de 5 jours, soit mercredi et samedi après-midi et 1 semaine de 5 jours) sur le site du club nautique du Rohu

Le tutorat est réalisé sur site, coordonné par le formateur national référent lors de l'UCC 1 du stagiaire, via le livret de formation et le cahier de liaison.

#### 5 - Certification

Détaillez le déroulement des certifications adapté à votre site et à votre programme :

*Organisation, protocole, rattrapage, modalités pratiques (tirage au sort, thème imposé, vidéo...), type et niveau des publics supports, conditions de réalisation (nombre et type de support, mise en œuvre, ...), nb d'évaluateurs, critères observables et indicateurs, ...*

Dernier jour du stage UCC 1 :

Certification UCC1: tirage au sort d'une situation d'urgence simulée, entretien débriefing avec les formateurs (auto débriefing + questions, notamment sur la mise en place du DSI et la météo), parcours technique chronométré (plonger d'un ponton, nager jusqu'à une sécu au mouillage environ 50m, passer dessous, monter dedans, partir ressaler un catamaran à % de mille, le dégréer, le remorquer, remettre le dispositif en place) + homme à la mer inconscient et PLS. Pas de certification au dernier jour de l'UCC 5, mais rattrapage éventuel de l'UCC 1 le week-end précédant le sage.

Au cours du tutorat, des certifications sont proposées au candidat le jeudi ou vendredi après midi (selon conditions météo et le thème de l'UCC : plutôt le jeudi pour les UCC 2, 3, 4 et 5 ; plutôt le vendredi pour l'UCC 6).

C'est le tuteur qui propose les temps de certifications en accord avec le candidat et le responsable de formation lorsque le candidat est prêt (discussion tripartite, individualisation de la formation). En cas d'échec, et après concertation de l'équipe de formation, un rattrapage sera proposé le lendemain ou la semaine suivante.

La certification de l'UCC 6 et éventuellement de l'UCC 2 sera proposée en dernier (vendredi après-midi).

Au matin du jour de cette dernière certification pourra être proposé un rattrapage pour les UCC 3, 4, et 5.

Rappel du dispositif de certification préconisé par la ligue de Bretagne :

Il y a 4 épreuves non chronologiques (sauf UCC1 au début et UCC6 à la fin) :

UCC 1 : 1 épreuve en urgence simulée en auto-encadrement. Vous devez en particulier décrire avec précision le protocole de certification de l'UCCI

UCC 2, 3 et 4 : 1 seule épreuve au poste de travail (vrai public de pratiquant) organisée sur 3 séquences (comprendre à 3 moments de la séance : phase de préparation, accueil, sur l'eau) avec au moins 2 publics différents (donc au moins sur 2 séances distinctes).

UCC 5 : 1 épreuve sur public de niveau 1 à 3 (vrai public de pratiquant)

UCC 6 : 1 épreuve au poste de travail (vrai public de pratiquant) organisée sur 3 séquences sur le même groupe de pratiquants (comprendre à 3 moments de la séance : bilan de séance, situation globale d'encadrement, bilan de cycle).

### **Rappel du dispositif de certification :**

(Modalités pratiques (tirage au sort, thème imposé, vidéo...), type de public, niveau des pratiquants, conditions de réalisation [nombre et type de support, mise en œuvre, ...], nb d'évaluateurs, critères observables et indicateurs, ...)

Il y a 4 épreuves non chronologiques (sauf UCC1 au début et UCC6 à la fin) :

**UCC1** : 1 épreuve en urgence simulée en auto-encadrement.

**UCC2, 3 et 4** : 1 seule épreuve au poste de travail (vrai public de pratiquant) organisée sur 3 séquences (comprendre à 3 moments de la séance : phase de préparation, accueil, sur l'eau) avec au moins 2 publics différents (donc au moins sur 2 séances distinctes).

**UCC5** : 1 épreuve sur public de niveau 1 à 3 (public réel ou auto-encadrement)

**UCC6** : 1 épreuve au poste de travail (vrai public de pratiquant) organisée sur 3 séquences sur le même groupe de pratiquants (comprendre à 3 moments de la séance : bilan de séance, situation globale d'encadrement, bilan de cycle).

## **MOYENS ET EQUIPEMENTS MIS EN ŒUVRE**

### **6 – Budget de la formation et son mode de financement**

L'organisme de formation précisera le budget de la formation, les tarifs de la formation et les modalités de financement de la formation.

- *Financement (montant payé ou non par les stagiaires...)*
- *Rémunération éventuelle des stagiaires*
- *Stratégie de détection de vos futurs moniteurs...*

Financement :

Le coût de la formation pour le stagiaire est de 450€ tout compris, quel que soit la durée effective de celle-ci (rattrapages, semaines supplémentaires d'alternances selon les cas...).

Les stagiaires s'engagent à effectuer au moins deux saisons au CN Rohu dans les deux ans suivant sa validation.

Si le stagiaire ne s'engage pas à la contrepartie, le coût de la formation est de 600€.



Rémunération éventuelle des stagiaires :

Le stagiaire peut être rémunéré à partir du moment où il a validé le niveau 5 et l'UCC1, dans la mesure où il a effectué à minima les stages UCC1, UCC5 et deux semaines d'alternance ou 10 séances de voile loisir.

Stratégie de détection des éventuels moniteurs :

La détection peut être effectuée sur les stagiaires habituels du club : loisir, sportif et estivant. Un dispositif d'expérience pédagogique préalable est mise en place : lorsque le stagiaire a validé son niveau 3 et répond aux exigences d'accès au niveau 4, un stage technique lui est proposé. Celui-ci se déroule la première semaine de la Toussaint, chaque année. Il regroupe les candidats aux niveaux 4 et 5 de la FFV. Après son stage de niveau 4, le candidat est susceptible de devenir aide-moniteur la saison suivante, cumule des points formation lui permettent une aide pour financer son permis moteur et sa formation moniteur. Il passe ensuite son niveau 5 l'année suivante, et en cas de réussite peut enchaîner sur la formation CQP AMV par l'UCC 1 proposée la semaine suivante.

#### **7 – Moyens matériels mis en œuvre et équipements mobilisés**

Les ressources pédagogiques utilisées pour les sessions de formation donnant lieu à la demande d'habilitation (*centre de ressources, documents d'auto formation, outils multimédias, CDROM, vidéo..*); L'organisme de formation précise les équipements mobilisés pour la mise en œuvre de la formation : (*locaux, salles spécialisées...*)

-Utilisation de la mallette du formateur et instruction de la FFV

#### **8 – Autres**

Toutes suggestions ou remarques supplémentaires à apporter au dossier

Exemple de bonnes pratiques...